

CONTACT ALIMENTAIRE

OBJECTIFS

- Comprendre les exigences réglementaires
- Définir et utiliser une méthodologie d'analyse de risque

PROGRAMME

CONSTATS

QU'EST-CE QUE LE CONTACT ALIMENTAIRE ?

- Définition
- Inertie

ANALYSE DES RISQUES INCOMPLÈTE

- Point important
- Autre point important
- Cas de la "décalque"

LES INFORMATIONS DU FOURNISSEUR

LES MÉCONNAISSANCES

- Exigences réglementaires
- A propos des textes spécifiques

QUELLES SOLUTIONS ?

- Règle n°1 : Lister tous les éléments liés au "contact alimentaire"
- Règle n°2 : Bien connaître la réglementation applicable à chaque cas
- Règle n°3 : Demander des garanties aux fournisseurs
- Règle n°4 : Savoir actualiser son analyse des risques

Méthodes pédagogiques

- Outil de conférence en ligne et en direct (écran partagé, échanges vidéo et audio)
- Études de cas
- Soutien à la formation des stagiaires

Modalités de suivi et d'évaluation

- Fiche de présence
- Questionnaire d'évaluation en fin de formation
- Remise d'une attestation de formation individualisée

Présentiel ou à distance

Durée

- 2 heures

Animateur

- Consultant AXEL GROUPE ou partenaire

Pas de prérequis